

CONCENTRATION

MUSIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ♪ Faire vivre à l'élève des expériences musicales multiples dans le but de favoriser une communication toujours plus riche et plus intense avec les autres;
- ♪ Développer l'autodiscipline, la pensée organisée, l'observation, l'attention et la concentration;
- ♪ Découvrir l'importance d'attitudes comme l'ouverture, la tolérance, le partage, l'écoute de soi et des autres pour la réalisation de projets artistiques communs;
- ♪ Apprendre la persévérance et l'engagement que demande tout travail de création et d'interprétation.

HORAIRE

L'élève aura huit périodes de musique sur un horaire de neuf jours. Afin de laisser plus de place à l'enseignement de la musique, l'école a procédé à un réaménagement du temps prescrit pour certaines matières académiques. Elle vise néanmoins à offrir à l'élève les apprentissages requis afin qu'il atteigne les compétences attendues dans tous les programmes du premier cycle du secondaire.

L'élève aura à son horaire un cours en moins dans les matières suivantes : français, mathématiques, géographie et sciences et technologie.

FORMATION MUSICALE

L'élève qui fera partie du groupe de concentration musique recevra une formation musicale axée sur les instruments à vent. Il sera aussi invité à faire partie de l'Harmonie Harricana dans le cadre des activités étudiantes de l'école et de la Commission scolaire.

